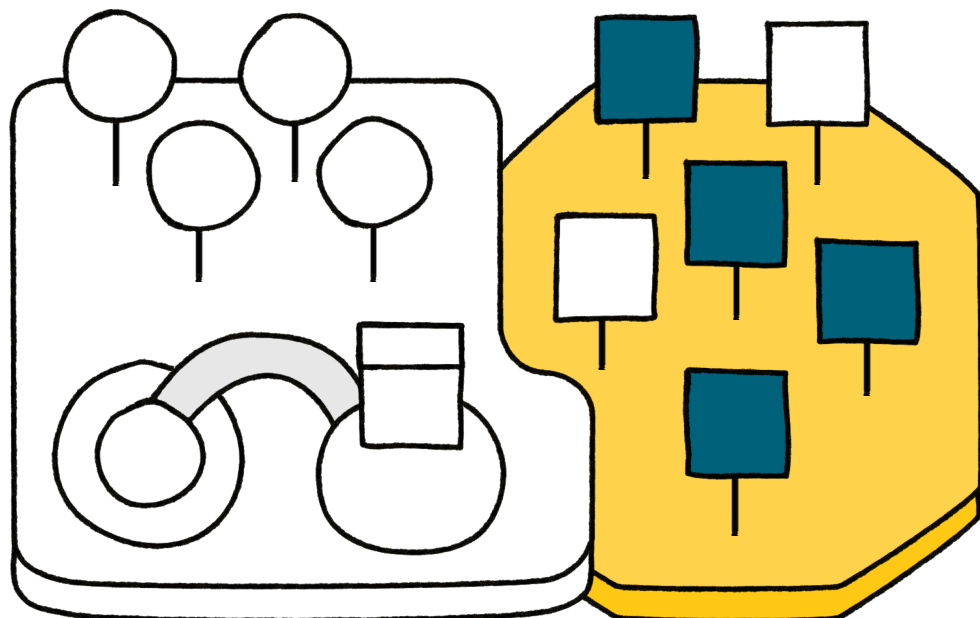


Genève

Élaboration participative de plans de mobilité scolaire (PMS)



Période

Les premiers plans de mobilité scolaire ont été réalisés dès 2013 en Ville de Genève, il reste encore de nombreuses écoles qui pourraient être concernées par un PMS. La fin du projet n'est donc pas datée. La réalisation d'un PMS dure environ une année. Les aménagements qui en découlent peuvent, eux, être réalisés sur plusieurs années.

Acteurs

Pouvoir exécutif
Spécialistes du trafic et des transports
Formation extra-scolaire

Typologies (types d'espaces)

Espaces intermédiaires

Cadre institutionnel

Critères de qualité d'ordre structurel

Orientation stratégique
Présentation des offres
Coopération
Participation et identification

Situation initiale

En règle générale, le Service des écoles reçoit toutes les doléances des parents d'élèves concernant la sécurité sur le chemin de l'école.

Ce service transmet ensuite les éléments, en fonction de leur nature, aux services compétents et assure un suivi des actions menées: canton et Ville de Genève (aménagement), police cantonale et municipale, etc. Le Service des écoles rend compte de l'avancement des demandes aux parents qui ont envoyé les requêtes.

Au-delà de son rôle d'interface, le Service des écoles met en place des mesures de sensibilisation: campagnes de communication, coaching réalisé par la Patrouille scolaire, parcours futés. Le Service des écoles est également responsable de la Patrouille scolaire. De nouveaux emplacements peuvent être protégé par la Patrouille scolaire en fonction des besoins identifiés.

Visées

Le Service des écoles œuvre, au quotidien, pour sécuriser les cheminements scolaires par le biais de plusieurs actions. Une partie de ces actions sont conditionnées par les demandes qui émanent des instances participatives et des associations de parents d'élèves. Cette méthode ne garantit pas une pleine représentativité d'une école ou d'un quartier et les enfants ne sont pas toujours associés à ces états des lieux.

Les plans de mobilité scolaire (PMS) consiste en un sondage complet de l'école: formulaires distribués aux élèves, aux parents, au corps enseignant avec un taux de réponse très important (compris entre 80 et plus de 90 pour cent).

Cette méthode garantit une bonne représentativité et les enfants sont au cœur du sondage.

Groupe cible

Cet objectif concerne tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de la Ville de Genève.

Cela représente plus de 12 000 enfants âgés de 4 à 11 ans. Jusqu'à présent, les PMS réalisés concernent un quart de ces élèves.

Coût

Un PMS représente un coût compris entre 22 000 et 35 000 francs. Ce coût varie en fonction du nombre d'enfants concernés.

Déroulement du projet

L'élaboration d'un plan de mobilité scolaire comporte 5 étapes:

1. Enquête de mobilité:
 - formulaires distribués aux enfants, parents et corps enseignant.
 - consultation des partenaires de l'école.
 - interventions en classe.
2. Bilan: il est établi sur la base des questionnaires.
3. Visite et recommandations: En s'appuyant sur le bilan, une visite de terrain est organisée avec un expert du bureau de prévention des accidents (BPA) et les services techniques de la ville de Genève (mobilité, aménagement, police municipale, etc.). A partir de cette visite et du bilan, l'Association Transports et Environnement (ATE) suggère des mesures d'aménagement, de signalisation et d'accompagnement.
4. Informations et sensibilisation: L'ATE propose des actions de sensibilisation et de communication qui accompagnent le PMS. Celles-ci permettent de renforcer l'implication des enfants.
5. Suivi et évaluation: Un suivi de la mise en œuvre des mesures est réalisé par l'ATE et le Service des écoles.

Au total, 7 PMS ont été réalisés pour un total de 18 écoles, cela représente environ 3300 élèves, soit 25 pour cent des effectifs scolaires des écoles primaires de la Ville de Genève.

Facteurs de réussite

- Taux de participation élevé au sein des écoles concernées.
- Implication des enfants qui participent à l'état des lieux.
- Projet qui crée une dynamique dans l'école.
- Implication des services techniques de la ville de Genève assez tôt dans le processus pour répondre aux questions complexes de la réalisation des recommandations.
- Objectivité et expertise de l'ATE (accompagné du BPA) qui réalise les PMS.
- Importance de la sécurité du chemin de l'école pour le public, notamment les parents.
- Volonté politique d'agir.

Possibilité de s'appuyer sur le contexte d'un PMS même plusieurs années après sa réalisation.

Difficultés

- Choix des écoles limité par les possibilités d'action du Service de l'aménagement.
- Compte tenu du travail généré en plus, le Service de l'aménagement ne peut s'impliquer que pour un PMS par année.
- Un PMS suscite des attentes importantes qui ne seront pas complètement comblées: délai de réalisation des mesures, impossibilité technique de réduire suffisamment la problématique soulevée.
- Implication des directions d'écoles et du corps enseignant (cela n'a pas été le cas jusqu'à présent).
- Budget serré.

Conclusion

Le plan de mobilité scolaire est un outil efficace pour définir, par le biais d'une démarche participative qui implique fortement les enfants, les sites qui doivent être mieux sécurisés sur les cheminements scolaires.

Toutefois, la réalisation de ces mesures peut prendre un certain temps et il est donc très important de bien communiquer auprès des écoles concernées pour que ce point soit bien compris de tous: enfants, parents et corps enseignant.

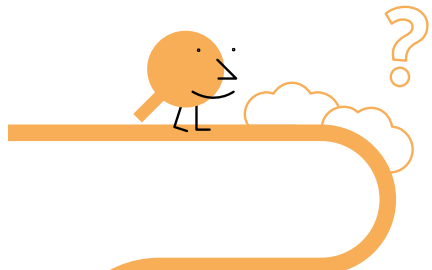
Ces réalisations sont également soumises à de nombreuses contraintes qui sont autant d'embûches: autorisations, budget, vote de crédits extraordinaires, organisation des travaux, contraintes techniques, projets en cours ou à long terme, recours contre les projets d'aménagement. Il faut donc veiller à réduire la portée de ces éléments en collaborant avec les services techniques dès le moment du choix des écoles ou du quartier concerné par le PMS.

Contact

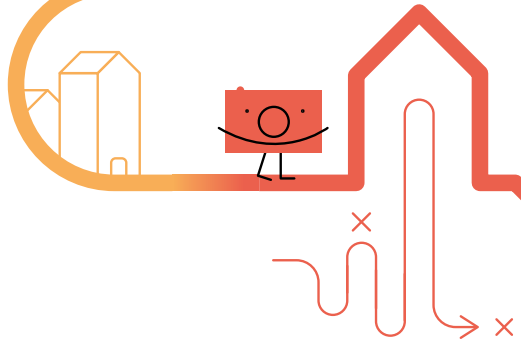
Florent Monney
Service des écoles et institutions pour l'enfance
Rue de la Servette 100
1202 Genève
florent.monney@ville-ge.ch
022 418 48 06
Sécurité sur le chemin de l'école

Les étapes du Plan de mobilité scolaire

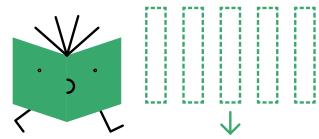
1 Enquête de mobilité



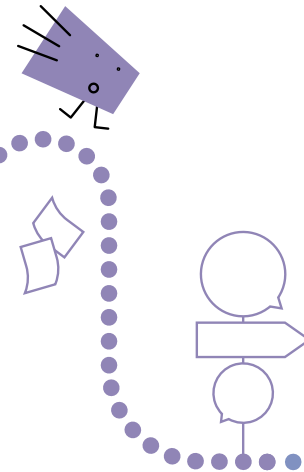
2 Bilan



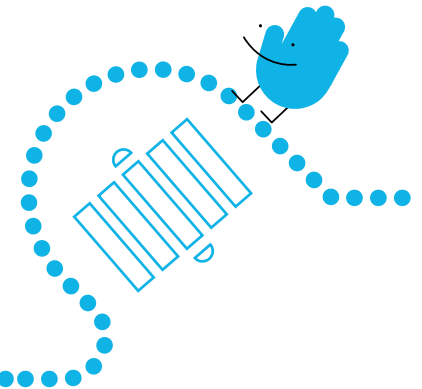
3 Visite et recommandations



4 Informations et sensibilisation



5 Suivi et évaluation



© ATE Association transports et environnement